



Preavis:licenciement economique.

Par **cedric**, le **22/01/2010** à **15:01**

Bonjour,

puis je être embaucher dans une autre entreprise de travaux publics,durant mon préavis (dispense par le patron)ayant reçus ma lettre de licenciement.lui me répond que oui,mais feras le solde de tous compte a la fin du préavis.

merci